

GEOGRAPHIE HISTORIQUE DES MIGRATIONS DE PECHE  
DANS LA ZONE DU COPACE  
(fin XIX<sup>e</sup> siècle - années 1980)

par Jean-Pierre Chauveau

## 1. INTRODUCTION

Je propose une tentative de reconstitution des principaux mouvements migratoires attestés, depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, à une échelle géographique assez petite - c'est à dire impliquant des distances assez grandes comparables aux frontières actuelles des Etats africains. La grande région considérée ici correspond à la zone du C.O.P.A.C.E.

Les limites de cette reconstitution sont les suivantes :

1) Le dépouillement du matériel historique est loin d'être exhaustif ;

2) Les informations ignorent souvent (ou ne retiennent pas) les mouvements saisonniers de faible distance, inséparables des pratiques halieutiques ; elles ne distinguent pas en général, les migrations de faible durée, de longue durée et d'installation quasi-définitive ;

3) Nous ne disposons pas de séries de données quantitatives sur une telle période ;

4) Enfin les données sont biaisées par un a priori "étatiste" dans l'identification de la trame géographique des migrations de pêcheurs : cette trame est très tôt assimilée aux limites territoriales des colonies et, aujourd'hui encore, la connaissance et l'enregistrement des migrations demeurent étroitement dépendantes du passage ou non de frontières, aux dépens de la prise en compte d'échelles et d'unités spatiales plus conformes à la logique halieutique et à l'histoire économique ou sociale.

En dépit de ses limites, cette reconstitution historique peut-être utile pour replacer la réflexion sur les migrations d'aujourd'hui dans le contexte des grandes tendances (pas toujours linéaires) décelables sur un siècle. On doit donc en attendre surtout un éclairage sur les grandes variables contextuelles qui ont contribué à modeler l'aspect de ces migrations : conjoncture macro-économique, relations de la pêche maritime avec d'autres activités (1), diversité des sociétés littorales et différences dans l'intensité de leur implication dans la pêche.

---

1. Il sera essentiellement question de la pêche maritime, à l'exclusion de la pêche continentale, et des pêches estuarienne et lagunaire.

Nous procéderons à un essai de périodisation qui permettra d'avancer lors de la discussion quelques propositions relatives aux différents points soulevés par J. Haakonsen dans son "Guide aux auteurs" et que nous n'avons pu développer ici.

Les documents consultés (voir bibliographie) permettent en effet de distinguer quelques grandes périodes dans les migrations de pêche. Nous avancerons une interprétation à propos de chacune d'entre elles et, dans la conclusion, une interprétation générale sur l'espace halieutique de l'Atlantique africain.

## 2. ESSAI DE PERIODISATION

2.1. Il n'est pas possible d'exposer dans le détail le contexte historique antérieur aux années 1880. Trois faits doivent être cependant rappelés.

2.1.1. Bien avant cette période, le littoral atlantique africain a connu des mouvements de population parallèles à la côte, notamment dans les régions littorales soumises aux pressions d'Etats de l'intérieur. Par exemple, les actuelles côtes de Sierra Léone et de Guinée ont connu en commun plusieurs recompositions de leur paysage ethnique. Autre exemple frappant : le littoral du Golfe de Guinée qui s'étend des royaumes akan (à l'est de la côte ivoirienne) au royaume du Bénin (joutant le delta du Niger) a été le théâtre de migrations côtières, venant d'abord surtout de l'est et de l'Hinterland, puis de micro-migrations de peuplement fanti et ga (Ghana actuel) vers le littoral actuel du Togo et du Bénin. Un autre exemple de zone littorale soumise à des mouvements continus de population est la zone couverte par les royaumes Ndongo, Kongo et Loango entre le littoral nord de l'Angola et le littoral sud du Gabon. Il est certain que, en dépit des tournures conflictuelles qu'elle a pu prendre, "cette histoire partagée" a produit des espaces socio-culturels littoraux assez vastes et très anciens. Ce n'est que tardivement, somme toute, que se sont superposés à ces espaces reconnus les limites territoriales coloniales puis nationales. Dans le cas du Sénégal, cependant, la territorialisation coloniale a joué au contraire dans le sens de l'intégration administrative de zones littorales économiquement, socialement et culturellement différentes (ensembles wolof-lebu, serer-niominka, diola). Mais dans aucun cas, la colonisation n'a interrompu la mobilité des agents et des activités le long du littoral atlantique africain, notamment en matière de navigation et de pêche (Chauveau, 1986).

2.1.2. La configuration générale des migrations de pêche, est liée aux grandes transformations des économies africaines initiées à partir du deuxième quart du XIX<sup>e</sup> avec le processus de reconversion d'une économie d'échange à dominante esclavagiste à une économie d'exportation de produits primaires (gomme et huile de palme, puis arachide, caoutchouc sauvage et cacao). En toute

hypothèse, et à partir des mouvements de population et des flux d'échanges littoraux antérieurs (cf. exemples du point précédent), on peut situer dans la deuxième moitié du XIXe siècle la mise en place des migrations de pêche "modernes", conjointement avec le développement de la petite production paysanne d'exportation des produits primaires à partir des régions de l'intérieur (Chauveau, à paraître). Le type de migration de pêche sur lequel on possède du matériel historique est typiquement associé à des motifs de transactions en nature ou monétaires représentatifs d'une forme d'action économique de type marchand (cela n'étant pas incompatible avec une logique de subsistance).

2.3.1. Dans le contexte de l'économie marchande caractéristique de la deuxième moitié du XIXe siècle, la pêche, les pêcheurs et les agents intervenants dans la filière ont été très tôt confrontés aux fluctuations des conditions économiques dans l'espace littoral et dans le temps. Par exemple, l'évolution des différents foyers de navigation et de pêche maritime montre la diversité des situations au sein du milieu littoral et les changements (quelquefois discontinus et non linéaires) qui ont affecté chacun d'entre eux dans le temps (Chauveau 1986 et à paraître). Ces facteurs de variabilité dans l'intensité et les formes de pêche ont donc, dès le XIXe siècle pesé sur la configuration des migrations de pêche (par exemple la phase d'expansion des échanges des années 1830-1890). Les pêcheurs migrants ont donc une expérience ancienne de changements de lieux de migration.

## 2.2. Les décennies 1880 à 1910

2.2.1. Les informations suggèrent qu'est déjà en place la trame spatiale des migrations de pêche contemporaines. On peut distinguer :

1) Un espace de migration allant de Port-Etienne en Mauritanie à Freetown en Sierra Léone, centré sur le foyer de migration sénégalais, lui-même décomposable en sous-foyers (guet-ndar, lebu, serer-nyominka) et secondairement sur le foyer sierra-léonais.

2) Un espace de migration compris entre l'ouest ivoirien et le Bénin actuel, dominé par le foyer de migration ghanéen et ses sous-foyers (principalement fanti, ga et anlo) (2).

3) Un espace de migration propre à l'Afrique atlantique du centre-ouest, entre le nord de l'Angola et le sud du Gabon, avec la prééminence des foyers de migrations de la région de Luanda et du littoral vili.

2. Le sous foyer nzima étant orienté principalement vers l'exploitation du milieu lagunaire.

2.2.2. On peut faire certaines observations complémentaires :

1) Certaines zones du littoral ne paraissent pas (ou très peu) concernées par les migrations de pêche. Il faut cependant distinguer :

- les zones qui manifestement n'attirent pas de migrations de pêcheurs : Libéria, Guinée Espagnole (actuelle Guinée équatoriale), Gabon. On peut remarquer que ces zones littorales sont peu peuplées et sont peu concernées par le développement de la "petite production marchande" qui se fait jour ailleurs.

- Les zones qui semblent attirer depuis peu des pêcheurs migrants : Congo français (sénégalais et sierra léonais sur le fleuve, dahoméens sur la façade maritime) et Cameroun pêcheurs d'Accra).

- la zone nigériane, pour laquelle ne sont pas signalées des migrations importantes de pêche ; mais elles existent très probablement à l'intérieur des frontières coloniales (biais "étatiste"). Les migrations de pêcheurs internes au littoral nigérian semblent constituer en elles-mêmes un espace de mobilité. Les migrations de pêcheurs de la Gold Coast signalées dans la période précédente se poursuivent.

2) Dès cette époque, et sans doute avant, il existe un certain nombre de **micro-régions littorales** où sont amenés à se rencontrer **des pêcheurs-migrants d'origines différentes**. (Il s'agit en général de littoraux "protégés", où la pêche autochtone est rarement maritime : estuaires de Gambie et de la Guinée ; lagunes du Togo et du Bénin ; estuaires et bas-fleuve du Congo). C'est le cas en Guinée pour les pêcheurs lebu et wolof du Sénégal, et des pêcheurs sierra-léonais (sans doute sherbro et temne), sur le littoral situé entre la Volta et l'actuel Bénin pour les fanti, ewe et ga de l'actuel Ghana ; au Congo pour les pêcheurs cabindais et vili d'Angola et les pêcheurs de Ouidah, du Sénégal et de Sierra Léone.

Le recouvrement des aires de migration des principaux centres de pêche maritime semble donc s'opérer sur des zones intérieures ou proches des aires de migrations anciennes. Les foyers de migrations distingués plus haut (cf. 31) demeurent bien individualisés et séparés entre eux par des zones littorales peu concernées par les migrations de pêche.

2.2.3. On peut tenter d'interpréter la configuration des migrations de pêche au tournant du siècle (années 1880 aux années 1910) par son **contexte politico-économique**. Durant cette période, se met en place le dispositif colonial, qui se greffe sur (plus qu'il ne conduit) une profonde transformation économique. Les structures sociales associées aux Etats précoloniaux et au "fait esclavagiste" déclinent, tandis que commencent à se répandre dans

l'Hinterland de petites exploitations familiales écoulant directement leur production vers le secteur d'exportation. Cette période représente l'aboutissement d'une phase de reconversion, celle qui fait succéder à l'ère de la traite des esclaves celle de l'exportation de produits primaires. C'est maintenant les structures de production et de répartition des revenus qui, de plus en plus, s'en trouvent affectées. La "petite production marchande" gagne à elle un nombre croissant de micro-sociétés, contraintes de se reconvertir dans la "voie paysane". Cela provoque un incontestable développement d'entreprises que l'on qualifierait aujourd'hui d'informelles.

Parmi ces entreprises, certaines ont à coup sûr concerné la pêche maritime. Les aires de migration de pêche illustrent notamment la manière dont cette activité s'intègre au mouvement économique général : elles sont centrées sur les littoraux où l'activité économique est la plus intense et qui servent de zones de transit pour les produits d'exportation de l'intérieur ; mais ces migrations de pêche alimentent aussi un flux d'échange de poisson transformé vers les colonies d'où proviennent souvent les migrants (Sierra léone, Togo, Nigéria et surtout Ghana actuel). Notons que les migrations de pêche suivent souvent des migrations de travail le long du littoral ouest-africain, notamment les migrations de bateliers (passeurs de barre, petit transport par pirogue ou baleinières), de main-d'oeuvre (notamment les kru, embarqués sur les navires européens ou utilisés comme hommes de peine à terre) et commerciales (traitants, boutiquiers). Ces réseaux migratoires non halieutiques ont fourni des informations, des sollicitations et des garanties d'accueil aux pêcheurs migrants.

### 2.3. Les décennies 1920 et 1930

La période de l'entre-deux-guerres ne révèle pas de grands changements. Les aires de migration conservent leur configuration antérieure. Le matériel historique utilisé cependant est moins informatif sur cette période. Il apparaît une certaine contraction des aires de migrations mais on peut penser qu'il s'agit là d'un biais dans les informations pour une période assez complexe (développement important des échanges dans les années 1920, crise des années 1930 suivi d'une forte reprise à partir de 1937).

2.3.1. On peut observer une complexification des migrations à l'intérieur des principales aires de migration, notamment dans la zone comprise entre la Côte d'Ivoire et le Nigéria. Cette complexification se manifeste par le fait que certaines parties du littoral sont simultanément des foyers de départ et d'accueil de pêcheurs migrants. De la Côte d'Ivoire à Lagos, le littoral semble en particulier soumis à un véritable "mouvement brownien" de pêcheurs.

2.3.2. En dépit de l'absence de données quantitatives, on peut néanmoins avancer que cette période connaît dans l'ensemble une intensification des migrations de pêche consécutive au développement de l'économie d'échange sur les côtes, intensification concentrée dans les principaux foyers de pêche où, antérieurement déjà, sont le mieux diffusées les techniques maritimes nouvelles (épervier d'abord, puis senne de plage et filet maillant dérivant de mer).

On peut noter que la crise économique des années 1939 ne semble pas avoir affecté les activités de pêche maritime et les migrations de pêcheurs. C'est peut-être l'inverse qui s'est même produit : le secteur de production et d'échanges dits "informels" a sans doute amorti l'impact de la crise des produits d'exportation dans les économies littorales locales, avec quelquefois l'appui des autorités coloniales (exemple de l'appel de pêcheurs migrants ewe en Côte d'Ivoire).

#### 2.4. Les décennies 1940 et 1950

2.4.1. L'élément caractéristique de cette période est la **tendance au recouvrement des aires de migration** antérieures par, notamment :

1) l'extension des migrations sénégalaises wolof et lebu vers le Golfe de Guinée (Côte d'Ivoire) renforcée par les migrations des Niominka vers la Guinée portugaise ;

2) l'extension des migrations fanti vers le Libéria et la Sierra Léone à l'ouest.

3) l'individualisation vers un foyer de migration sur le littoral allant du pays ewe à l'actuel Bénin. Les pêcheurs de cette partie du littoral, souvent eux-mêmes anciens (ou fils de) pêcheurs migrants installés dans la zone, seront appelés, par la suite, "Popo" dans les nouvelles zones d'accueil temporaire ou permanent du Libéria, du Gabon et du Congo.

4) les migrations de pêche originaires du Nigéria vers le Cameroun et peut-être déjà vers le Gabon.

2.4.2. La nouvelle configuration des migrations de pêche dans cette période peut s'expliquer par la **convergence de plusieurs facteurs** :

1) le développement de l'infrastructure urbaine littorale et de la demande de consommation qui s'ensuit (généralement en produit frais);

2) la reprise après la guerre de l'économie paysane d'exportation dans l'intérieur et la demande de consommation induite (généralement en produits transformés);

3) l'apparition de nouvelles techniques favorables à la mobilité des pêcheurs et du produit : début de la motorisation des pirogues, utilisation de véhicules pour le mareyage et développement de l'infrastructure routière.

## 2.5. Des années 1960 aux années 1980

Cette période, marquée par l'accession à l'indépendance de la plupart des colonies du littoral, voit s'amplifier la tendance née précédemment du recouvrement des grandes aires de migrations. Elle correspond cependant à des variations régionales assez nettes.

2.5.1. Le très important et ancien foyer sénégalais connaît une stabilisation voire une régression de son aire de migration. Celle-ci semble atteindre sa plus grande amplitude dans les années 1960. Mais la pêche par des marins sénégalais attestée dans le Golfe de Guinée concerne plutôt des petits groupes ou individus considérés comme établis dans les zones d'accueil (Côte d'Ivoire, Congo), ou bien résulte de circonstances particulières et momentanées (convention sénégalo-dahoméenne d'assistance technique par des pêcheurs sénégalais à Sèmè-plage et Ouidah). Par la suite, il semble que les migrations de pêche sénégalaises se limitent au sud à la Guinée. Parallèlement, ou consécutivement, on observe au nord une reprise des migrations sénégalaises vers la Mauritanie. Il est d'ailleurs probable que celles-ci mobilisent un effectif de pêcheurs sensiblement plus important que les anciennes migrations vers les pays du Golfe de Guinée.

Le resserrement de l'aire des migrations sénégalaises correspond donc à un déplacement géographique de sa localisation mais également à une forte croissance de la production piroguière au Sénégal même, à cause notamment de la motorisation des pirogues entreprise déjà dans les années 1950 (en 1958, 400 pirogues sont déjà motorisées). Peut être l'avance du Sénégal dans ce domaine a-t-elle contribué à rendre sans attrait les migrations lointaines au profit d'une extension locale des zones de pêche et des migrations internes au littoral sénégalais.

Une autre raison du resserrement géographique des migrations sénégalaises est liée aux indépendances, la constitution de barrière douanière ou tout au moins, d'un contrôle administratif sur les étrangers. Après que furent dissoutes les fédérations de l'A.O.F. et l'A.E.F., les Sénégalais ne bénéficièrent plus de la protection administrative coloniale antérieure.

Par la suite, les débouchés offerts à la pêche piroguière en Mauritanie se sont développés (croissance de Nouakchott créé en 1957, unités de conditionnement pour l'exportation à Nouadhibou, utilisation récente de pirogues sénégalaises par des "bateaux ramasseurs" industriels). La proximité de ce débouché,

correspondant en outre à une zone de pêche plus productive, contribua à dévaloriser les migrations lointaines du sud. Peut-être les récents et malheureux événements sénégal-mauritaniens vont-ils les relancer...

2.5.2. L'autre foyer de migration, le foyer ghanéen, connaît une évolution différente. Son aire d'extension tend à l'inverse de s'amplifier en dépit des mesures politiques qui ont frappé ses ressortissants dans différents pays d'accueil depuis la fin des années 1950 (Côte d'Ivoire, Sierra Léone, Congo, plus rarement Nigéria, aujourd'hui Libéria). Malgré cela, l'aire de migration des pêcheurs ghanéens (surtout fanti et ewe) dépasse systématiquement la Sierra Léone (Guinée, Gambie et même Sénégal vers le Nord) et concerne régulièrement le littoral du Nigéria au Congo. L'aire de migration ghanéenne couvre aujourd'hui la quasi-totalité de l'aire des migrations de pêche ouest-africaines, à l'exception de la Mauritanie qui était, il y a peu encore, monopolisée par les migrations sénégalaises.

On peut avancer plusieurs éléments d'explication à cette expansion géographique. L'un concerne la situation macro-économique d'ensemble du Ghana, qui s'est considérablement dégradée à partir du milieu des années 1960. Cet argument n'est pas cependant suffisant. Comparée à la situation ghanéenne, la situation sénégalaise n'est pas beaucoup plus brillante à partir des années 1970, sans pour autant susciter une extension de l'aire de migration, sinon vers la Mauritanie.

D'autres éléments doivent donc être pris en compte comme la chute de certaines pêcheries littorales ewe après la construction du barrage d'Akosombo sur la Volta et la reconversion partielle vers la pêche continentale sur le lac de retenue ; ou comme la concurrence, bien plus forte qu'au Sénégal, de la pêcherie "semi-industrielle" sur la pêche piroguière. D'autres facteurs, à vérifier, résident dans une politique d'aide à la pêche piroguière moins favorable qu'au Sénégal (où en outre les projets de pêcherie semi-industrielle ont toujours échoué), notamment en matière de motorisation. Les migrations de pêcheurs ghanéens peuvent être renforcées par le motif d'équipement (moteur, engins, carburant) et orientées vers des pays où la disponibilité en matériel et son coût en monnaie locale sont plus favorables. Dans ce contexte, loin de décourager les migrations de pêche, les mesures politiques prises à l'encontre des pêcheurs ghanéens dans certains pays les incitent peut être à prospecter et exploiter de nouvelles zones côtières.

2.5.3. A côté de ces deux foyers traditionnels de migration, on constate l'individualisation durant les 30 dernières années de nouveaux foyers de migration dans des zones jusqu'alors principalement accueillantes de migrants.

C'est notamment le cas du foyer que l'on peut qualifier de



"popo". Bien que ce terme désigne stricto-sensu les populations de pêcheurs d'une micro-région du littoral béninois, il sert à désigner, dans les zones d'accueil du Libéria du Cameroun, du Gabon et du Congo, divers pêcheurs migrants : xwla, xweda et popo du Bénin, ewe et mina togolais, ewe du Ghana et même quelquefois fanti. Comme on l'a vu, beaucoup de pêcheurs togolais et béninois impliqués dans ce foyer "popo" sont eux même originaires d'implantations étrangères anciennes (ewe-anlo au Togo, fanti et ga au Togo et au Bénin).

L'autre cas notable est celui des pêcheurs nigériens (par exemple ijaw et surtout yoruba-ilaje) qui migrent du Cameroun au Congo.

Dans les deux cas, il faut se garder d'y voir une rupture brutale dans la trame géographique des foyers de migration antérieurs. Les migrations popo et nigérienne prolongent plus qu'elles ne modifient les processus de longue durée. Le foyer "popo" relève en grande partie d'un réaménagement de l'ancien foyer ghanéen, avec l'automatisation de ses composantes "mina" et ewe-anlo (depuis longtemps émigrées hors du Ghana) et leur association avec les composantes locales ewe au Togo et xwla et xweda au Bénin. De même, les migrations des pêcheurs nigériens relèvent plutôt d'une extension d'une aire de migration ancienne. Ces migrations n'apparaissent probablement nouvelles que parce qu'elles traversent la frontière nigérienne orientale en se prolongeant maintenant vers les côtes du Centre-Ouest africain.

Le littoral du Cameroun au Congo apparaît aujourd'hui une zone d'accueil de migrants d'origines diverses, comme l'ancienne "Côte des esclaves" au début du siècle -celle-ci étant devenu entre-temps un foyer de migration autonome. Dans cette zone, ghanéens, "popo" et nigériens ne semblent pas cependant migrer toujours ensemble. Dans une zone donnée, telle composante semble admise ou attirée au détriment d'une autre, en fonction de conjonctures qui restent à élucider (par exemple implantation des pêcheurs nigériens et simultanément départ des "popo" au Gabon, migrations "popo" et retrait des ghanéens au Congo).

### **3. INTERPRETATION GÉNÉRALE : LE LITTORAL AFRICAIN ATLANTIQUE COMME SYSTÈME SPATIAL**

#### **3.1. Interprétations générales**

L'évolution des aires de migration au cours du siècle écoulé souligne un certain nombre de traits distinctifs. Ces traits demeurent présents dans la situation contemporaine des migrations de pêche dans la zone du COPACE.

Un résultat remarquable de l'analyse dans la longue période est le fait que, dès la fin du XIXe siècle, les migrations des pêcheurs piroguiers s'inscrivent à l'échelle du littoral atlantique africain tout entier. Celui-ci constitue un système

englobant au sein duquel la combinaison des conditions bio-environnementales et des conditions socio-économiques dessinent des configurations historiques et des aires de migration organisées et fluctuantes.

3.1. Du point de vue des **conditions bio-environnementales**, ce n'est certainement pas un hasard si les aires de migration (à distance appréciable) les plus anciennement attestées sont situées dans les zones d'**upwelling** (sénégal-mauritanien, ivoiro-ghanéen, courant de Benguela). Entre ces aires de migrations, les littoraux sont principalement occupés par des réseaux estuariens lacustres et lagunaires : la pêche maritime y est fortement concurrencée par la pêche en eau saumâtre ; la consommation locale est fournie principalement par celle-ci (Chauveau, à paraître).

Le "système" de migrations qui relie tout le littoral atlantique est structuré autour de foyer anciens de migrations de pêche dont l'activité semble être principalement d'exploiter les zones proches d'un upwelling donné (cf infra 4.1). En général, il se trouve que ces zones proches sont peu exploitées par les populations côtières, davantage tournées vers l'exploitation du milieu paralique (Côte d'Ivoire, "Rivière du Sud" du Sénégal, Gabon), ce qui facilite l'implantation locale des migrants. Les déplacements périodiques des pêcheurs au sein d'une même zone d'upwelling sont particulièrement adaptés et adaptables aux mouvements saisonniers de certaines espèces, notamment les espèces pélagiques côtières, qui fournissent la partie principale de la production commercialisée (en volume), que ce soit sur le lieu de migration ou, sous forme conditionnée, dans les régions d'origine des migrants.

D'autres indications sur les déterminants bio-environnementaux sont fournies par le cas d'un foyer secondaire de migration comme la Sierra Léone ou par les nouveaux foyers "popo" et nigérian. Ils sont tous essentiellement issus de zones hors upwelling et dirigés vers des zones d'upwelling relativement peu exploitées - du moins commercialement - par les populations locales.

Cependant, l'explication des migrations de pêche par ces seules considérations bio-écologiques est très insuffisante pour expliquer l'ensemble des cas typiques.

3.2. Il faut faire intervenir la variabilité (dans l'espace et dans le temps) des **conditions socio-économiques** pour interpréter la mise en place et l'agencement du système de migration qui, de foyers de migration en campements saisonniers, unit l'ensemble du littoral atlantique.

1) D'abord, les foyers de migration les plus anciennement attestées correspondent aussi à des zones précocement livrées à la "petite" production marchande" comme forme économique

dominante. C'est dans les foyers anciens, et surtout au Sénégal et au Ghana, que la pêche maritime piroguière s'est d'abord développée, à l'ombre du "secteur informel" de l'époque (les politiques coloniales ignorèrent longtemps la pêche piroguière dans ses programmes de développement).

2) Ensuite, la très forte extension de l'aire des migrations sénégalaises et ghanéennes, à l'intérieur d'une zone d'upwelling ou entre des zones différentes, suit étroitement les lignes d'évolution du contexte économique de tout le littoral atlantique. Dès le milieu du XIXe siècle comme on l'a vu, les migrations de pêche suivent l'implantation antérieure de migrants de même origine occupés dans les secteurs liés à l'économie de traite ; commerçants, traitants de caoutchouc, employés, planteurs, passeurs de barre, bateliers, transporteurs... Par la suite, c'est l'intensification de cette activité de traite et le développement parallèle de l'économie monétaire locale qui modèlent les aires de migration. Les aires sénégalaise et ghanéenne suivent les lignes géographiques de cette intensification, d'abord à l'intérieur d'une zone d'upwelling donnée, puis dans l'ensemble du système littoral. Au contraire, le foyer angolais-cabindais de migrations de pêche s'est quasiment effacé pour des raisons qui tiennent sans doute aux politiques coloniales dans cette région (notamment l'immigration systématique de pêcheurs-artisans portugais en Angola) puis aux circonstances politiques (queue de libération et queue civile).

3) Chaque foyer de migration demeure donc sujet à des "pulsations" propres correspondant à un nombre assez élevé de variables. Mais il faut en outre souligner l'importance des relations entre aires de migration qui relativisent les conditions locales de débouché. De ce point de vue, le recouvrement partiel des aires de migration doit être interprété comme une articulation de réseaux socio-économiques dont la régulation s'opère dans le temps à l'échelle atlantique tout entière. On peut en donner comme exemple les rythmes d'expansion et de contraction des foyers de migration les uns par rapport aux autres en fonction des conditions relatives d'abondance de la ressource, des conditions d'accès à la ressource des conditions économiques locales.

4) On ne peut ici que souligner, sans pouvoir le décrire, l'importance de l'apport des migrations de pêcheurs continentaux dans l'évolution de la pêche côtière (notamment Niominka du Saloum, Somono, Bozo, Subalbe). Les migrations de pêcheurs continentaux vers la pêche côtière ou en milieu paralique est un élément à ne pas négliger dans l'analyse sur système spatial maritime, notamment par leurs effets technologiques.

5) L'articulation de la pêche et des migrations de pêcheurs aux réseaux socio-économiques d'ensemble s'effectue à travers des relations intersectorielles qui précèdent ou accompagnent les migrations. Notamment :

- relations pêche-agriculture. On peut avancer à titre d'hypothèse générale que les migrations de pêche à distance, dont il est surtout question ici, relève du développement de la production marchande dans le cadre d'économies "paysanes". La spécialisation de certains foyers de migrations, anciens ou nouveaux, n'est pas la conséquence logique et linéaire du développement des pêcheries locales mais le résultat d'une reconversion rendue nécessaire (cf. conclusion 4.1).

- les migrations de pêche requièrent l'organisation locale des filières d'avitaillement, de commercialisation, de transformation (éventuellement de réexportation du produit transformé) et l'institutionnalisation de relations avec les populations locales littorales. Autant que de l'organisation des migrations de pêcheurs elles-mêmes, la régularisation du système de migrations à l'échelle du littoral atlantique dépend de la mise en place de l'évolution et de l'état des autres éléments de la filière avec ce que cela suppose de relations interprofessionnelles et interculturelles.

- Les relations pêche artisanale-pêche industrielle (ou semi-industrielle). On ne peut ici encore entrer dans les détails d'une question d'ailleurs mal connue. Il faut souligner que ces relations diffèrent d'une zone à une autre et que c'est précisément ce différentiel qui contribue à structurer les migrations sur l'ensemble du littoral (par exemple le poids des pêcheries semi-industrielles au Ghana et peut-être au Nigéria, comparé à la situation sénégalaise ; le poids des pêcheurs artisanaux canariens en Mauritanie ou portugais en Angola à une certaine époque).

#### 4. CONCLUSION : ESPACE MARIN HALIEUTIQUE, CONDITIONS ECONOMIQUES ET TERRITORIALISATION POLITIQUE.

##### 4.1. Génèse des migrations lointaines ou durables

Dès le début du siècle, le littoral atlantique, du Sénégal au Congo, était vraisemblablement perçu comme un ensemble d'espaces de pêche organisés. Certains groupes, du moins, possédaient l'information nécessaire à cette perception d'ensemble. Il s'agissait essentiellement de groupes (sénégalais et ghanéens) qui possédaient un double avantage, halieutique et économique.

En matière de pêche, ces groupes étaient originaires de régions côtières soumises aux effets de l'upwelling, ce qui avait deux conséquences importantes. D'abord la présence d'une ressource abondante encourageait l'activité de pêche (si d'autres conditions, d'ordre socio-économique, étaient réunies, comme on l'a vu). Ensuite, il est très probable que les déplacements d'espèces abondantes, déterminés par les conditions d'upwelling dans ces zones, avaient engagé depuis longtemps les pêcheurs dans des déplacements saisonniers et leur avait donné la pratique des migrations de pêche et fait entrevoir leurs avantages en termes économiques et sociaux (3).

Du point de vue économique, les groupes précocement engagés dans les migrations les plus lointaines ou les plus durables étaient aussi les plus précocement intégrés dans le circuit de la "petite production marchande", dont le moteur était l'économie d'exportation de produits agricoles (4). Dans à peu près tout les cas importants, ces groupes furent en outre contraints de se spécialiser dans la pêche. Ces contraintes ont pu être de divers ordres : dotation relativement mauvaise en ressources agricoles (cas des fanti de la Côte), rupture déjà ancienne avec les activités agricoles et faible accès à un patrimoine foncier (Guet Ndar, lebu du Cap-Vert et ga de la région d'Accra avec le développement de l'urbanisation, fanti des anciens comptoirs européens les plus importants), péjoration des conditions agricoles associée à une forte croissance de la population ewe du Ghana, Mina et Popo du Togo et du Bénin) ou à des problèmes particuliers (disponibilité en eau douce dans le cas des

3 Bien que les biologistes ne soient pas tous d'accord sur le sujet, on peut penser que la mobilité des poissons est déterminée par la quête de leur ressource alimentaire plus que par un comportement "migratoire" programmé. Dans les zones d'upwelling (Stretta, 1989 et Stretta et al., sous presse) cette quête est conditionnée par l'intensité et la forme du phénomène d'upwelling soumis à une variabilité interannuelle. Une orientation utile de recherche serait l'étude des savoirs des pêcheurs non seulement sur la biologie des espèces mais aussi sur la variabilité de l'environnement conditionnant la mobilité des poissons. Peut-on par exemple expliquer par ces connaissances locales la différence morphologique des migrations entre, d'une part, les zones de l'upwelling sénégal-mauritanien et angolo-congolais (migrations à distance, avec une orientation dominante des migrations) et celle de l'upwelling Ivoir-ghanéen (migrations plus complexes, multi-orientées)?

4. Rappelons que la genèse des migrations à grande distance ou durables est associée à la préexistence de réseaux migratoires extra-haliéutiques qui ont fourni les sollicitations et les garanties d'accueil aux pêcheurs migrants.

Niominka). De manière générale, l'hypothèse de Jorion (1988) sur l'émergence d'une pêche maritime spécialisée est confortée : les migrations de pêche lointaines ou durables correspondent à un degré déjà élevé de spécialisation dans la pêche (vis-à-vis notamment de l'agriculture pluviale), et cette spécialisation résulte moins d'un choix délibéré de la part des pêcheurs que d'une stratégie de reconversion à l'égard de l'agriculture. Ce n'est semble-t-il que lorsque les contraintes et les risques agricoles ne paraissent plus maîtrisables que l'activité de pêche devient dominante et encourage la mise en place de migrations régulières, avec ce que cela implique dans l'organisation sociale interne des communautés de pêcheurs (relation entre classes d'âge, entre hommes et femmes, entre villages).

4.2. L'histoire des migrations de pêche invite donc à considérer le littoral atlantique comme un **ensemble virtuel** de foyers et de réseaux conçu comme tel par les groupes des pêcheurs qui sont mis en situation de l'explorer, de le reconnaître et de l'actualiser. L'actualisation de ce "système" spatial halieutique englobant résulte de la prise en compte par les pêcheurs de la **combinaison fluctuante des facteurs bio-écologiques, économiques et politiques**. Les contraintes évoquées plus haut pour expliquer la spécialisation dans la pêche maritime et les migrations ne sont pas exclusives de la possibilité, par la suite, de **choix de stratégies** de pêche et de migration.

1) **sur le plan bio-écologique**, l'histoire des migrations de pêche semble montrer que l'espace halieutique atlantique est perçu comme composé de zones de pêche particulières, discrètes mais néanmoins en relation les unes avec les autres. On peut parler d'un continuum de "technotopes" marins, par analogie à l'organisation de l'espace halieutique continental (Fay 1989). Un "technotope" est la combinaison d'un lieu et d'une technique de pêche déterminée, pour une période donnée des cycles biologiques du poisson et des cycles écologiques du milieu. L'espace côtier est ainsi reconnu comme l'emboîtement spatio-temporel de "technotopes", offrant la double possibilité d'une **mobilité entre les technotopes localisés**, d'une part, et de la **coexistence de technotopes différents à l'intérieur d'une même zone géographique** de pêche d'autre part. Dans cette perspective, des études plus fines préciseraient les conditions bio-écologiques de la spécialisation non seulement entre pêcheurs migrants et non migrants mais encore entre pêcheurs migrants (par exemple entre ga, fanti et ewe, ou entre wolof, lebu et niominka, ou encore entre ewe, "mina" et "popo"). La spécialisation dans une **technique** de pêche (ligne, senne de plage, filet en mer par exemple est un aspect particulier de l'exploitation de technotopes diversifiés ; mais elle n'épuise pas la question de la spécialisation en termes de technotopes, qui fait intervenir aussi des périodes et surtout des lieux particuliers.

2) Sur le plan économique, l'histoire des migrations semble en effet montrer que l'exploitation de l'espace halieutique atlantique est fortement déterminée par les transformations du contexte économique d'ensemble depuis le XIX siècle et par les sources de variabilité dans le temps et dans l'espace de ce contexte. L'actualisation de l'espace halieutique, perçu comme un système englobant virtuel, dépend de ces variations qui expliquent la mise en relation des technotopes et des espaces économiques particuliers par les migrations de pêche (extension, régression ou apparition des foyers de migration considérés dans leurs relations les unes avec les autres)(5).

3) Il est clair que, d'emblée, la reconnaissance, la perception et l'actualisation de cet espace halieutique ont été modelées par des facteurs que l'on peut qualifier de "politiques". L'histoire du peuplement du littoral atlantique et l'essaimage de communautés littorales le long de la côte d'abord, la mise en place de l'infrastructure administrative et économique coloniale ensuite, ont notamment structuré ce système et expliquent la mise en place et les fluctuations des migrations de pêche à l'intérieur de celui-ci.

Il est tout aussi clair que la superposition des espaces fondées sur la logique halieutique (les "technotopes", du point de vue de la production), la logique de la "petite production marchande" (du point de vue des débouchés) et la logique de la territorialisation politique (la constitution des territoires coloniaux, puis des frontières actuelles) demeure toujours à l'oeuvre aujourd'hui. Les migrations de pêche se nourrissent de la complexité de ce système et demeurent largement soumise à la contingence qui en résulte. Toute réflexion sur l'état et sur la gestion du système de migration doit intégrer ces différents niveaux et par conséquent prendre en compte le caractère partiel de la seule logique nationale ou étatique. Il convient en outre de rappeler que l'enregistrement des migrations de pêche est soumis à un biais important du fait de la prééminence de la logique politique ou étatiste dans les institutions de recherche ou d'aménagement. La transgression ou non de frontière fait ainsi apparaître sous des aspects différents des migrations qui sont de même nature du seul point de vue halieutique, mais qui sont affectés de commutations politiques.

Il faut souligner ici l'importance de mesures circonstanciées, de nature politique ou justifiées par des considérations économiques purement nationales, sur les migrations de pêche.

---

5. De la même manière que, sur une plus longue période, les principaux foyers de pêche maritime sont déterminés par les conditions économiques différentielles sur l'ensemble du littoral (Chauveau, à paraître).

Evident déjà à l'époque précoloniale et coloniale(6), leur impact demeure très fort même si ces mesures sont évidemment arbitraires du point de vue de la logique halieutique(7). De même, la différence des politiques économiques ou d'équipement en matériel de pêche suscite de véritables "migrations d'équipement" (8) de pêcheurs étrangers (notamment vers la Gambie, le Togo ou le Nigéria) et stimule l'association aux migrations de pêche d'activités spéculatives sur des produits de consommation que la morale étatique réprouve mais que les conditions socio-politiques imposées aux pêcheurs migrants peuvent justifier (taxes douanières, problèmes de convertibilité des monnaies etc...).

Sur bien des points, ce panorama général exige d'être précisé ou corrigé par des recherches plus approfondies (ce que font d'ailleurs les autres contributions à cette Table Ronde). Il permet cependant de montrer ce que les migrations actuelles dérivent à une histoire ancienne et la permanence de certains facteurs décisifs que les politiques nationales doivent connaître et reconnaître.

---

6. Par exemple, les troubles liés aux relations antagonistes entre nations européennes et entre l'Ashanti et les Etats Côtiers sur la Côte de l'or, la suspiscion à l'égard des sujets anglais dans les colonies françaises, les systèmes fiscaux territoriaux, la situation de guerre anti-coloniale en Guinée Bissau (qui a détourné vers la Casamance un réseau de revendeuses de poisson) et en Angola etc...

7. Par exemple les expulsions de pêcheurs ghanéens dans plusieurs pays, la guerre du Biaffra, les fermetures de frontières entre le Ghana et le Nigéria ou entre le Ghana et le Togo, la fermeture de la ligne de navigation entre la Guinée et le Ghana, la situation actuelle au Libéria etc...

8. Pour se procurer des moteurs, des engins ou du carburant à bas prix.



TABLEAU RECAPITULATIF DES FACTEURS D'EVOLUTION  
DES PRINCIPAUX FoyERS AUTOCHTONES DE PECHE MARITIME  
DANS LA LONGUE PERIODE

Pays	Principales ethnies concernées par la pêche maritime	Facteurs d'abondance de la ressource		Non concurrence d'un réseau paralique	Indicateurs socio-économiques dans la longue période						Foyer ancien de pêche maritime	Indicateurs de l'évolution de la pêche maritime dans la longue période		
		(1)	(2)		(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)		(9)	(10)	(11)
Mauritanie	Imragen	++	+	+	pas d'agric.	--	-	-	-	+	+	∨	-	+ (dont Canariens)
Sénégal	Wolof	++	-	+	++	+	-	-	+	-	-	↗	++	+
	Lebu	++	++	+	+	++	+	-	+	+	+	↗	++	++
	Niominka	++	++	-	+	+	-	-	-	-	-	↗	++	-
Guinée Bissau	Bijogo	++	++	+	+	-	-	-	?	-	+	∨	-	+ (dont Portugais)
Sierra Leone	Sherbro	-	+	-	-	++	+	+	-	-	+	∨	+	+
	Bolom													
Libéria	Kru	-	-	+	--	-	-	+	-	-	+	∨	+	+
Côte d'Ivoire	Aladian	+	-	-	--	+	+	++	-	+	+	∨	-	++
Ghana	Fanti	+	+	+	--	++	+	++	-	+	+	↗	++	+
	Ga	+	-	+	-	++	+	++	-	+	+	↗	++	+
Ghana-Togo	Ewe	+	-	-	-	++	+	+	-	-	-	↗	++	+
Togo-Bénin	Mina-Popo	-	-	-	-	++	+	+	-	-	-	↗	+	+
Nigéria	Yoruba et ethnies du delta du Niger	-	+	-	--	++	+	++	-	-	-	↗	+	+
Gabon-Congo	Vili	++	+	-	--	-	-	+	-	-	+	∨	+	++
Angola	?	++	+	+	++	-	-	-	+	+	+?	∨	++	+(Portugais)

(1) Upwelling

(2) Largeur du plateau continental

(3) Sensibilité de l'agriculture au climat

(4) Densité démographique

(5) Importance de l'économie d'échange

(6) Importance des importations de poisson

(7) Importance des exportations de poisson

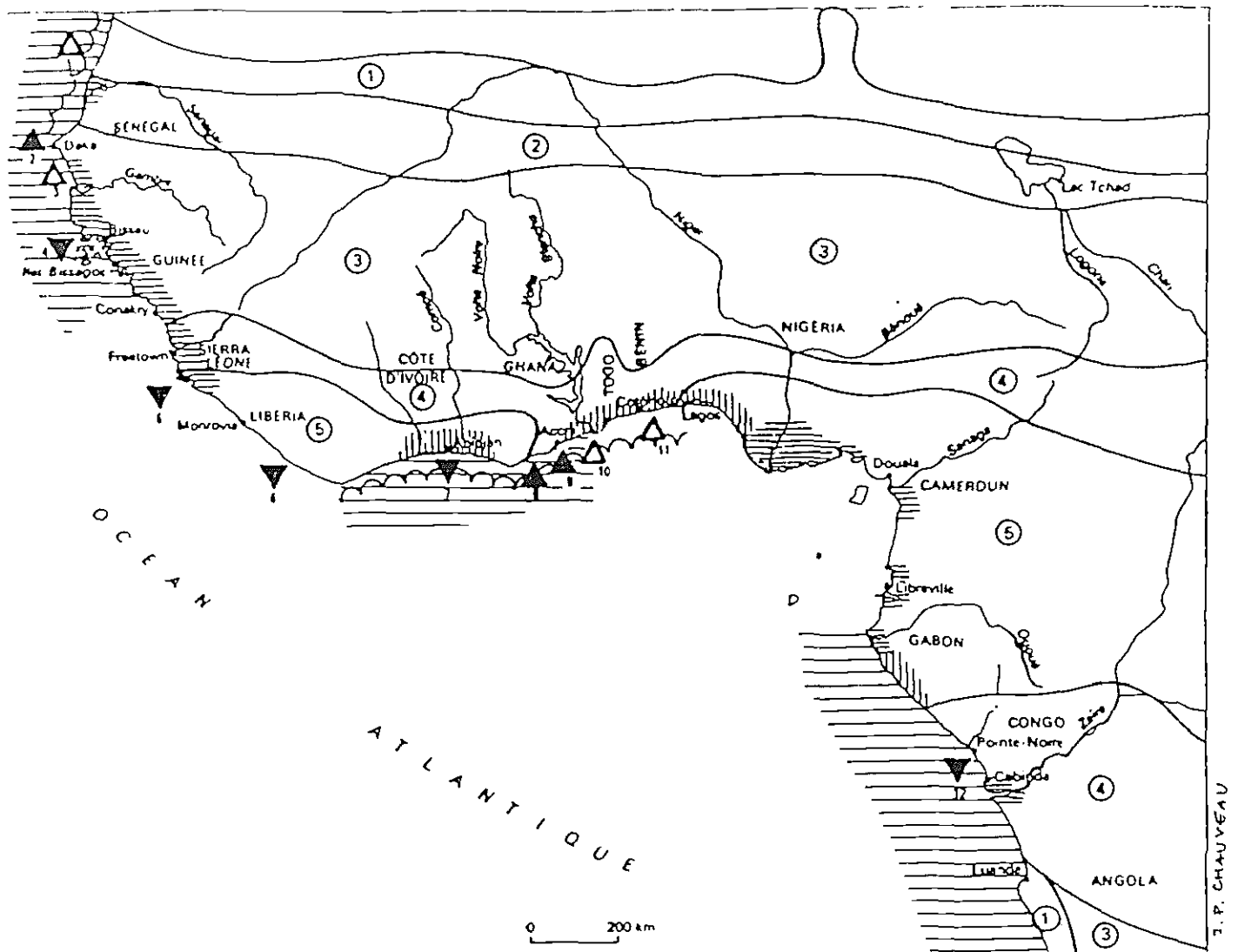
(8) Importance de la pêche industrielle

(9) En expansion (↗), en régression ou marginal (∨)

(10) Foyer de migration de pêche

(11) Zone d'accueil de migration de pêcheurs-artisans

CARTE 1. Environnement écologique et localisation des principaux foyers historiques de pêche maritime du XV<sup>e</sup> siècle à l'époque contemporaine.



Zone d'Upwelling

Forte barre

Réseau estuarien ou deltaïque

Réseau lagunaire

▲ Foyer de pêches maritime ancien en expansion  
 ▼ Foyer de pêche maritime ancien en déclin  
 △ Foyer de pêche récent en expansion

Limite des zones agroclimatiques  
 (Source : Rapport ILTA1984)

(1) Utilisation pastorale permanente

(2) Agriculture précaire

(3) Agriculture très sensible à la sécheresse

(4) Agriculture à sensibilité variable à la sécheresse

(5) Agriculture faiblement sensible à la sécheresse

1. Wolof

2. Lébu

3. Niominka

4. Habitants des îles de Bijagos

5. Bulom et Sherbro

6. Xru

7. Aladian

8. Fanti

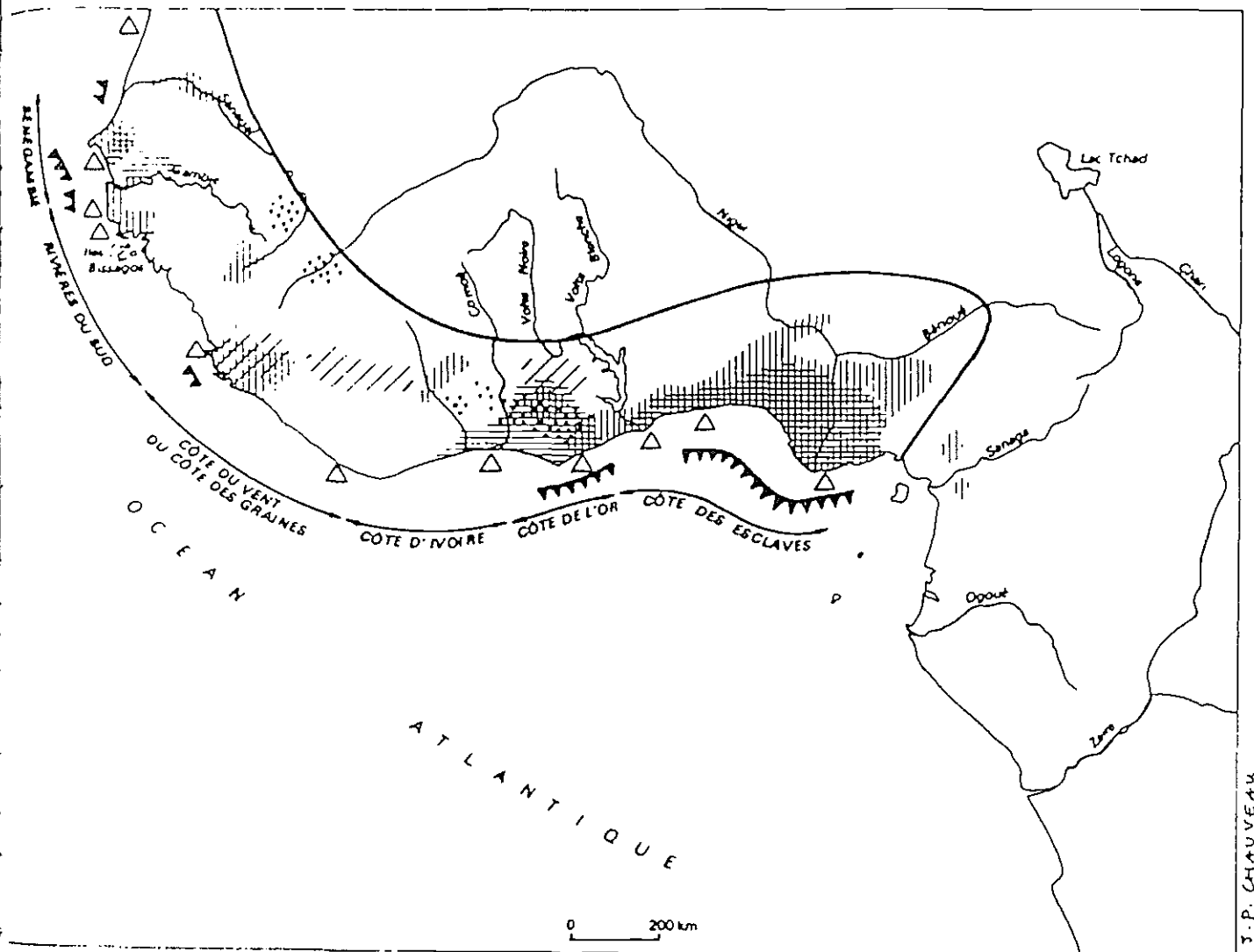
9. Ga

10. Ewé

11. Popoh et Mina

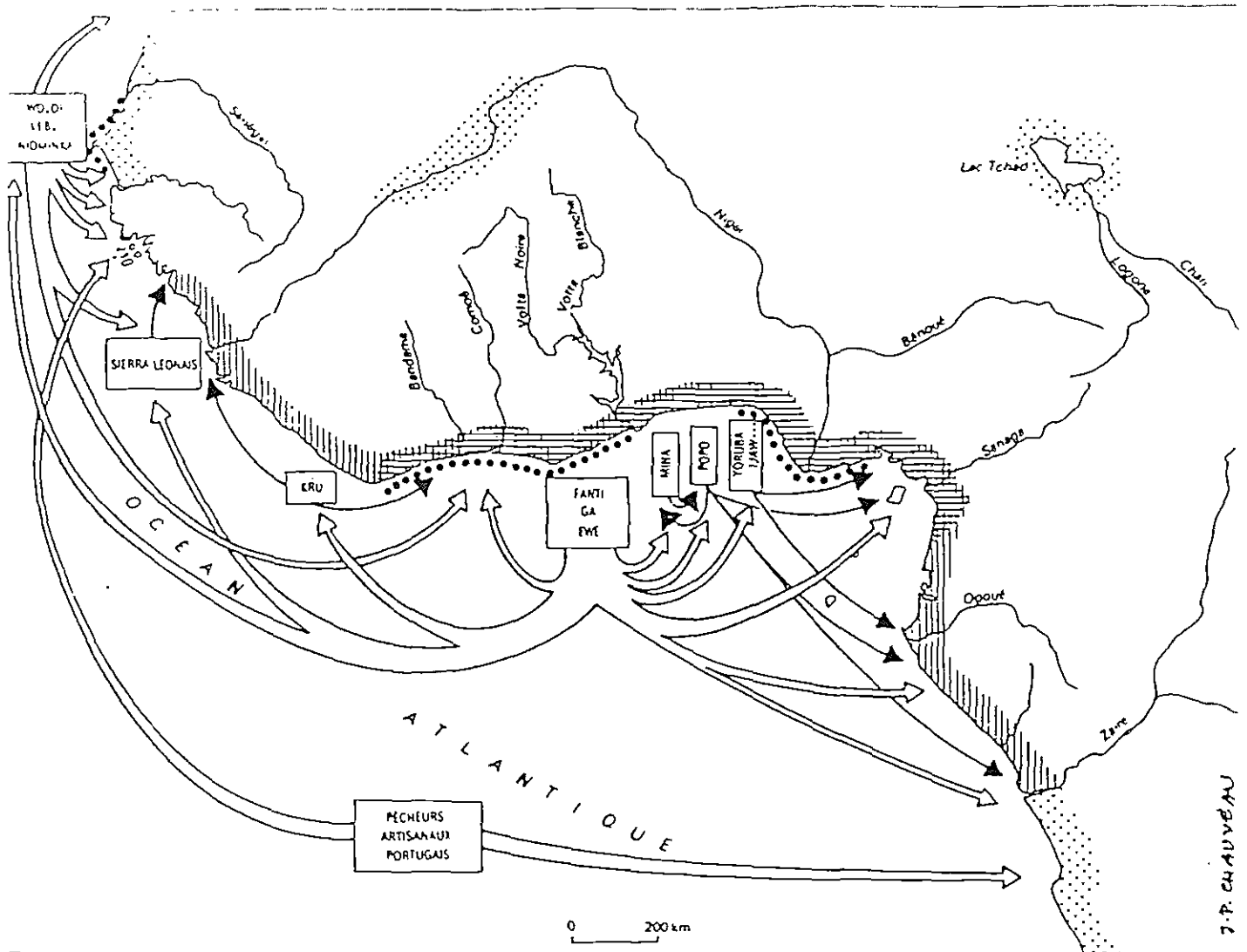
12. Vili


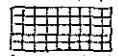




CARTE 2. Principaux foyers économiques de l'hinterland côtier



- △ Principales exploitations de sel marin
- ||||| Densité démographique supérieure à 20h/km<sup>2</sup> au milieu du XX<sup>e</sup> siècle (du Sénégal à l'Angola)
- ==== ZONES où la petite production marchande paysanne est importante dès la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.
- ..... Régions d'orpaillage intensif (XIX<sup>e</sup> siècle)
- //// Régions exportatrices de noix de Cola
- ▲▲▲ Principales zones de traite et de commerce côtiers depuis le XVI<sup>e</sup> siècle
- Limite de la zone particulièrement considérée (du Sénégal au Nigéria)

CARTE 3. Principal flux concernant la pêche maritime (XX<sup>e</sup> siècle)



-  Pays traditionnellement importateurs de poisson
-  Pays traditionnellement gros importateurs de poisson
-  Pays traditionnellement exportateurs de poisson vers d'autres pays Africains
-  Pays ayant connu à partir des années 1960 une politique d'industrialisation des pêches
-  Migrations notables de pêcheurs piroguiers
-  Principales migrations de pêcheurs piroguiers (les flèches indiquant les directions de migrations ne sont pas proportionnelles aux effectifs de la migration.)

## BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

- Brown A.P., 1947 The fishing industry of the Labadi District, in F.R. Irvine ed., The fishes and fisheries of the Gold Coast, London, Crown Agents for the Colonies, 23-44.
- Carvalho R.D., 1986 A.M. de, Les enfants du filet : identité collective, créativité sociale et production de la différence culturelle: Un cas maxiluanda, Paris, Thèse de doctorat, E.H.E.S.S.
- Chaboud C., 1983 La maréyage au Sénégal, Dakar, Documents Scientifiques du CRODT, 87.
- Chauveau J.P., 1983 La navigation et la pêche maritimes dans l'histoire économique du littoral sénégalais, in : Aspects de la recherche en socio-économie de la pêche artisanale maritime sénégalaise, Doc. Sc. CRODT, 84.
- Chauveau J.P., 1986 Une histoire maritime africaine est-elle possible? Historiographie et histoire de la navigation et de la pêche africaines à la côte occidentale depuis le XVe siècle, Cahiers d'Etudes Africaines 2 (1-2) : 173-235.
- Chauveau J.P., 1989 Verdeaux F., Charles-Dominique E., Haakonsen J.M. Bibliographie sur les communautés de pêcheurs d'Afrique de l'Ouest, Cotonou, DIPA-FAO, DIPA/WP/25
- Chauveau J.P., à paraître Les variations spatiales et temporelles de l'environnement socio-économique et l'évolution de la pêche maritime artisanale sur les côtes ouest-africaines (XVe-XXe siècles), P. Cury ed., Instabilité et changement des pêcheries ouest-africaines.
- Cormier-Salem M.C., Contribution à l'étude géographique des espaces aquatiques : la Casamance, Thèse de doctorat, Paris X-Nanterre.
- Darboux G., 1906 Stephan P., Cotte J., Van Gaver F., L'industrie des pêches aux Colonies, Marseille, Barlatier.
- Delaunay K., 1986 Etudes des activités de pêche sur les Côtes d'Ivoire, de l'Or et des Esclaves (du Cap Palmas au Rio de Lagos) à travers les textes anciens (1500-1750), Mémoire de D.E.A., Université de Paris I.
- Delaunay K., Les pêcheurs ghanéens sur le littoral ivoirien

- 1989 depuis le début du XXe siècle. Phases migratoires et modes d'organisation socio-économique, multigr.
- Diaw M.C.,  
1983 Social and Production Relationships in the Artisanal Maritime fisheries of West Africa, M.A. dissertation, East Lansing, Michigan State University.
- Diaw M.C.,  
1985 Formes d'exploitation du milieu. Communautés humaines et rapports de production. Première approche dans l'étude des systèmes de production et de distribution dans le secteur de la pêche en Casamance, Dakar, Doc. Sc. du CRODT, 104.
- Diaw M.C.,  
1985 La pêche piroguière dans l'économie politique de l'Afrique de l'Ouest : les formations sociales et les systèmes de production dans l'histoire, contribution au 45° Congrès des américanistes, Bogota.
- Dikoume C.,  
1976 La pêche artisanale maritime et ses implications sociologiques sur la société Yakalak en Basse-Sanaga, Douala, Centre d'Etudes et de Recherches Appliquées, Institut Panafricain pour le développement.
- Doumenge F.,  
1962 Problèmes et perspectives de l'organisation des économies de pêche maritime dans les états de l'Afrique occidentale en 1962, Bul. soc. géo. du comité des tr. hist. et scient., 75 : 219-284.
- Fay C.,  
1989 Repères technologiques et repères d'identité chez les pêcheurs du Macina (Mali), multigr.
- Gouvernement Général de l'Afrique Occidentale Française,  
1948 Conférence de la Pêche Maritime, Dakar.
- Greene S.E.,  
1988 Social change in eighteenth-century anlo: the role of technology, markets and military conflict, Africa 58 (1) : 70-86.
- Grove J.M.,  
1966 Some aspects of the economy of the Volta Delta (Ghana), Bulletin de l'Institut Fondamental d'Afrique Noire, sér. B., 1-2 : 381-432.
- Gruvel A.,  
1908 Les pêcheries des côtes du Sénégal et des Rivières du Sud, Paris, Challamel.
- Gruvel A.,  
1913 L'industrie des pêches sur la côte occidentale d'Afrique du Cap Blanc au Cap de Bonne-Espérance, Paris, Larose.

- Haakonsen J.M., ed., Recent Developments of the Artisanal Fisheries in Ghana, Cotonou, IDAF/WP/21.  
1988
- Haakonsen J.M., The role of migrating fishermen in West Africa: what we know and what we still need to learn, Symposium La Recherche face aux Pêches artisanales, Montpellier.  
1989
- Hendrix M.K., African maritime fisheries in the West Atlantic : an historical overview and case study, New England Journal of Black Studies (3) : 78-102.  
1983
- Hendrix M.K., A development history of an african maritime fishery : Tombo, Sierra Leone, Kingston, University of Rhode Island.  
1982
- Henry C., Grandeur et décadence des marins Bijogo, Cahiers d'Etudes Africaines, 29 (2).  
1989
- Hornell J., Report on the Fishery Ressources of Sierra Leone, Freetown, Government Printer.  
1928
- Institut Colonial de Marseille, Congrès des pêches et des pêcheries dans l'Union Française Outre-Mer, Marseille.  
1950
- Johnson F.R., Report on the Prison Department Fisheries Scheme, Accra Gvernment Printer.  
1941
- Jorion P.J.M., Going out or Staying Home. Seasonal movements and Migrations Strategies among Xwla and Anlo-Ewe Fishermen, MAST 1 (2) : 129-55.  
1988
- Jorion P.J.M., Attitudes personnelles et sociales des pêcheurs à l'égard des technologies nouvelles (Etude de cas sur la côte congolaise), Atelier régional FAO/COPACE sur le développement et l'aménagement des pêches artisanales, Lomé.  
1985
- Lagercrantz S., Fish-Hooks in Africa and their Distribution, Stockholm, Riksmuseets Etnografiska Avdelning.  
1934
- Law R., Trade and politics behind the Slave Coast: The lagoon trafic and the rise of Lagos, 1500-1800, Journal of African history, 24 : 321-348.  
1983
- Law R., Between the sea and the lagoons: the interaction of maritime and inland navigation on the precolonial "Slave coast", Cahiers d'Etudes Africaines, 29 (2).  
1989

- Lawson R.M., 1968 The transition to Ghana's fishing from a primitive to a mechanised industry, Transactions of the Historical Society of Ghana 9 : 90-104.
- Lleres B., 1986 La pêche piroguière maritime au Sénégal. Thèse de doctorat, Bordeaux III.
- Manning P., 1985 Merchants, Porters, and Canoemen in the Bight of Benin. Links in the West African Trade Network, in Coquery-Vidrovitch C. and Lovejoy P. The Workers of African Trade, Berverly-Hills, Sage Publications.
- Martin J., 1985 Krumen down the coast : Liberian migrants on the West African Coast in the nineteenth and twentieth centuries, The International Journal of African Historical Studies 18 (3) : 401-423.
- Martinelli B., 1985 Techniques, représentations et division du travail chez les pêcheurs eve du sud-Togo, Antropologie Maritime, 2 : 129-133
- Moloney C.A., 1883 West african fisheries with particular reference to the Gold Coast Colony, in : International Fisheries Exhibition, London, William Clowes and Sons.
- Nguinguiri J.C., 1990 Les migrations des pêcheurs au Congo. Les pêcheurs dits "popo", Table Ronde sur les migrations de pêcheurs en Afrique de l'Ouest DIPA-FAO Cotonou.
- Nguyen Van Chi-Bonnardel R., 1980 L'essor de l'économie de pêche artisanale et ses conséquences sur le littoral sénégalais, Cahiers d'Etudes Africaines, 20 (79).
- Pélissier P., 1989 Réflexions sur l'occupation des littoraux ouest-africains, in : Pauvreté et développement dans les pays tropicaux, Singaravelou éd., Bordeau, CEGET.
- Pliya J., 1980 La pêche dans le Sud-ouest du Bénin, Paris, Agence de Coopération Culturelle et technique.
- Sarmento A., 1936 O valor da pasca no povoamento e colonização de Angola, Boletim Geral do Ultramar, 32 (396): 79-90.



- Sene A., 1985 Les transformations sociales dans la pêche maritime piroguière : condition de travail et modes de vie des pêcheurs de Guet Ndar de Saint-Louis du Sénégal Thèse de 3e cycle de sociologie, Toulouse Le Mirail
- Smith R., 1970 The Canoe in West African History, The Journal of African history, XI (4): 515-33
- Stone J.C. ed., 1985 Africa and the sea. Proceedings of a Colloquium at the University of Aberden, march 1984, Aberdeen University African Studies Group.
- Stretta J.M., 1989 Environnement et pêche thonière en Atlantique tropical oriental, in Fonteneau(A.) et Marcille (J.) (eds), Ressources, pêche et biologie des thonidés tropicaux de l'Atlantique centre-est, FAO Doc. Tech. Pêche, (292) : 269-316.
- Stretta J.M. Petit M., Slepoukha M., 1985 sous-presse Les prises de thonidés et leur environnement au large de la Côte d'Ivoire, in Le Loeuff, Marchal et Kothias (eds) Environnement et ressources aquatiques de Côte d'Ivoire, Paris, ORSTOM.
- Surgy A. de, 1965 Les pêcheurs de Côte d'Ivoire, tome 1: les pêcheurs maritimes, Abidjan, Centre National de Documentation de Côte d'Ivoire.
- Surgy A. de, 1966 La pêche traditionnelle sur le littoral ewhé et mina, Paris, Groupe de Chercheurs africanistes.
- Surgy A. de, 1969 La pêche maritime traditionnelle à l'ancienne "Côte de Guinée", tome 1 : Origines et développement, Documents du Centre d'Etudes et de Recherches de Kara (Togo).
- Sutinen J.G., 1981 Pollnac R.B. and Josserand H.P., The fisheries of West africa and Prospects for Development, ICMRD Working Paper n° 6, Kingston University of Rhode Island.
- Thomas L.V., 1959 Rapport sur les déplacements de populations en Afrique occidentale, Paris,
- Tvedten I., 1990 The difficult transition from subsistence to commercial fishing : the Case of the Bijagos of Guinea-Bissau, MAST 3 (1) : 119-130.

- Van Chi- Bonnardel R., Exemple de migrations multiformes intégrées: les migrations des Niominka (îles du bas Saloum), Bulletin de l'IFAN, série B39 (4) : 836-889.
- Vercruijssse E., Class Formation in the Peasant Economy of southern Ghana, Review of African Political Economy, 15-16 : 93-104.
- Vercruijssse E.V.W., The penetration of capitalism. A West African Case Study, The Hague-London, Institute of African Studies-Zed Books.
- Wilwerth LtE., Les poissons du Congo, Bruxelles, Société d'Etudes Coloniales.
- Willie R.W., Migrant Anlo fishing companies and socio-political change: a comparative study, Africa 49 (4) : 396-410.

DIPA/WP/36

September 1991

MIGRATION DES PÊCHEURS  
EN  
AFRIQUE DE L'OUEST

